



Municipalité de **Ferme-Neuve**

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 164**

Avis public est présentement donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve qu'à une assemblée ordinaire tenue le 13 juillet 2020, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 164 décrétant un emprunt de 625 865 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales accordée dans le cadre du programme fonds pour l'infrastructure municipale d'eau.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal au 125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve, du lundi au jeudi entre 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

Donné à Ferme-Neuve, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, **Bernadette Ouellette**, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Ferme-Neuve, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière